
LA COOPERATION AGRICOLE

43 rue Sedaine
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

14, rue Portalis - 75008 PARIS
Tél. : 33 (0)1 45 22 06 35
E-mail : paris8@gmba.fr
Site internet : www.gmba-allinial.com

SARL au capital de 335 342,10 euros – 349 954 636 RCS PARIS - NAF 6920 Z - N° TVA : FR37 349 954 636
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la confédération La Coopération Agricole,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la confédération La Coopération Agricole relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la confédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe rappelle qu'en application de l'article L.2135-2 du Code du Travail, c'est la méthode dite de l'agrafage qui a été retenue pour présenter les comptes annuels de La Coopération Agricole.

Dans le cadre de notre appréciation des règles principes comptables, nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération, pour l'application de la méthode retenue.

Les provisions pour risques et charges requièrent l'exercice du jugement de la direction dans le choix des éléments juridiques à considérer selon les litiges concernés, ainsi que, dans la détermination des méthodes retenues pour estimer les décaissements possibles futurs pour la confédération.

Par entretien avec la direction, la revue de la documentation juridique et sur la base des courriers des conseils externes en charge des litiges et dépréciations concernés, nous nous sommes assurés que les provisions comptabilisées correspondent à l'évaluation du risque estimé. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations. Nous avons également examiné les informations fournies dans les notes « Evénements majeurs de l'exercice » et « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents établis par le conseil d'administration et adressés aux membres, sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la confédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la confédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre confédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la confédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Paris, le 28 novembre 2023

GMBA Montiel Laborde

P. LABORDE



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop

Actif	Brut	Amortis. Provision	Net 31/12/2022 TOTAL	Net 31/12/2021 TOTAL
<u>Immobilisations</u>				
Immobilisations Incorporelles	822	475	347	41
Immobilisations Corporelles	685	612	73	363
Immeuble & Agencements immeuble	24	23	1	2
Mobilier, Matériel de bureau & informatique	661	588	72	79
Immobilisations en cours	0	0	0	282
Immobilisations financières	7 588	10	7 578	7 588
TOTAL I	9 095	1 097	7 998	7 991
<u>Créances</u>				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	42	0	42	37
Adhérents organismes & comptes rattachés	12 309	1 180	11 129	2 520
Subventions - actif	921	0	921	823
Autres créances	9 535	102	9 433	8 915
TOTAL II	22 807	1 282	21 525	12 294
<u>Valeurs Mobilières de placements & Disponibilités</u>				
Valeurs Mobilières de Placements	6 393	37	6 356	10 538
Disponibilités	9 026	0	9 026	8 963
TOTAL III	15 419	37	15 382	19 501
<u>Charges constatées d'avance</u>	239	0	239	222
TOTAL	<u>47 560</u>	<u>2 415</u>	<u>45 144</u>	<u>40 008</u>

données en k€



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop

Passif	31/12/2022 TOTAL	31/12/2021 TOTAL
Fonds de réserve	29 164	28 947
Report à Nouveau	3 498	3 498
Résultat	-1 248	217
SITUATION NETTE (sous-total)	31 414	32 662
Subventions Equipement	0	0
TOTAL I	31 414	32 662
Provisions pour risques & charges		
Provisions pour risques & charges	1 447	1 018
Provisions pour fin carrières	280	258
TOTAL II	1 726	1 276
Dettes		
Emprunts & dettes auprès des établ. Crédits	0	
Fournisseurs & comptes rattachés	4 898	3 914
Subventions - passif	734	10
Dettes Fiscales & sociales	3 768	1 940
Dettes sur immobilisation	0	
Autres dettes	2 167	145
TOTAL III	11 566	6 009
Produits constatés d'avance	438	62
TOTAL	<u>45 144</u>	<u>40 008</u>

données en k€



	Exercice 2022	Exercice 2021	
<u>Cotisations</u>		12 954	12 226
<u>Ventes de biens et services</u>			
Ventes de biens			
Ventes de prestations de service	1 070	1 132	
Sous total		1 070	1 132
<u>Produits de tiers financeurs</u>			
Concours publics et subventions d'exploitation	1 438	2 690	
Subventions			
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Contributions financières			
Produits Annexes			
Sous total		1 438	2 690
<u>Reprises sur provisions et transferts de charges</u>		1 351	1 169
<u>Autres produits</u>			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat			
Autres produits	6	6	
Sous total		6	6
TOTAL I		16 819	17 224
<u>Charges d'exploitation</u>			
<u>Achats de matières et fournitures</u>			
<u>Autres approvisionnements</u>		23	18
<u>Autres achats et charges externes</u>			
Locations immobilières & mobilières	993	1 190	
Etudes et recherches	580	129	
Frais d'Assemblée Générale	640	149	
Frais congrès, séminaires et formations	510	219	
Rémunérations intermédiaires et Honoraires	1 044	1 267	
Travaux extérieurs & prestations diverses	451	3 115	
Déplacements, Missions, Réceptions	574	445	
Cotisations professionnelles	1 315	1 414	
Frais de télécommunications	69	62	
Autres services extérieurs	2 333	671	
Sous total		8 510	8 662
<u>Aides financières</u>			
<u>Impôts taxes versements assimilés</u>		68	67
<u>Salaires et traitements</u>		4 740	4 985
<u>Charges sociales</u>		2 498	2 603
Dot.aux amortissements	116	61	
Dot.aux provisions sur actif circulant	1 310	343	
Sous total		1 427	404
<u>Dotations aux provisions pour risques et charges</u>		357	333
<u>Autres charges</u>		6	22
TOTAL II		17 628	17 093
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-810	131

	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits Financiers		
Sur participation	76	58
Autres intérêts et produits assimilés	84	83
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de VMP		
TOTAL III	160	141
Charges Financières		
Dotations aux amortissements et provisions	47	
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières diverses		0
TOTAL IV	47	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	114	141
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-696	272
Produits Exceptionnels		
Produits sur opérations de gestion	14	0
Produits sur opérations en capital		9
Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V	14	9
Charges Exceptionnelles		
Charges sur opérations de gestion	2	37
Charges sur opérations en capital		8
Charges exceptionnelles diverses		
Dotations aux amortissements et aux provisions	533	
TOTAL VI	535	45
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-521	-36
IMPOT SUR RESULTAT FINANCIER	31	19
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 248	217

données en k€

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 45.144 k€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat fait apparaître un solde négatif de -1.248 k€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles du plan comptable révisé et avec respect des principes :

- de prudence ;
- de continuité de l'exploitation ;
- de permanence des méthodes comptables ;
- et d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos de 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généraux du règlement ANC n°2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au plan comptable général et dans le respect des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 de l'autorité des normes comptables relatif aux comptes annuels des associations.

Modalités retenues par application de l'article L.2135-2 du Code du Travail :

La Coopération Agricole a choisi d'appliquer la méthode dite de l'"agrafage" et fournit en annexe le rapport du Commissaire aux Comptes et les comptes annuels des personnes morales énumérées dans le tableau XVI.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2022, La Coopération Agricole a continué le déploiement de son CRM, qui permettra de centraliser la facturation des cotisations adhérents au sein du réseau national La Coopération Agricole.

Une provision pour risques et charges de 500 k€ a été constituée afin de faire face au risque de pénalité encourue dans le cadre du contentieux en cours avec l'Autorité de la Concurrence sur l'affaire du Bisphénol dans laquelle La Coopération Agricole est impliquée.

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations incorporelles et corporelles

- Valorisation
les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition
- Mouvement des immobilisations corporelles et incorporelles
les éléments de l'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée probable d'utilisation. Ceux-ci correspondent au mode linéaire.
 - ☛ Immobilisations Incorporelles : 1 à 10 ans
 - ☛ Bâtiments : 25 ans
 - ☛ Aménagements bâtiment : 5 à 10 ans
 - ☛ Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
 - ☛ Mobilier de bureau : 10 ans

Tableau des immobilisations Incorporelles et Corporelles

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	450	372		822
Immobilisations corporelles	924	43		685
Bâtiments - agencements	24			24
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique	387	43		430
Mobilier	230			230
Immobilisations en cours	282			
TOTAL	1 374	415		1 507

données en k€

Les principales acquisitions et sorties du bilan au cours de l'exercice trouvent leur origine dans le changement des serveurs informatiques détenus par La Coopération Agricole.

Tableau des amortissements sur immobilisations Corporelles et Incorporelles

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution des amortissements	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	409			475
Immobilisations corporelles	561	49		612
Bâtiments - agencements	22			23
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique	343	42		385
Mobilier	196	8		204
TOTAL	970	49		1 087

données en k€

Immobilisations financières

- Valorisation
les immobilisations financières sont valorisées au coût d'acquisition
- Dépréciations
elles sont calculées sur la base des risques financiers encourus au regard des états financiers fournis par les sociétés où les participations sont détenues.

Tableau des immobilisations financières

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Titres de participations	7 578			7 578
Autres formes de participations	3			3
Autres titres immobilisés	1			1
Dépôts et cautionnements	6	3	3	6
TOTAL GENERAL	7 588	3	3	7 588

données en k€

Tableau des provisions sur immobilisations financières

	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Titres de participations	0	10		10
TOTAL GENERAL	0	10		10

données en k€

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les appels d'acompte de cotisations font l'objet d'une dépréciation de l'ordre de 80% (cotisations N) et de 100% cotisations N-1.

Etat des échéances des créances

	Montant Brut total	Dont à 1 an au plus	Dont à plus 1 an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	42	42		
Adhérents organismes & comptes rattachés	12 309	12 309		
Subventions	921	921		
Autres créances	9 535	1 889	33	7 613
Charges constatées d'avance	239	239		
TOTAL	23 046	15 400	33	7 613

données en k€

Le poste "Autres créances" est principalement composé de comptes courants et de créances TVA. A noter le compte courant de la SCI COOP IMMO pour un montant de 7.235 k€, dont l'objet correspond à l'acquisition du bâtiment actuel ainsi qu'à des travaux de rénovation sur 2020 au 43, Rue Sedaine.

Etat des produits à recevoir

	Montant Brut au 31/12/2022
Adhérents Factures a etablir	3 549
R.R.R. a obtenir, avoirs non reçus	270
Interets courus	
Produits a recevoir	249
Interets courus sur oblig. et bons	
Subvention à recevoir	921
TOTAL	4 989

données en k€

Actions de SICAV et parts de fonds communs de placement

Les actions de SICAV et parts de fonds communs de placement sont enregistrées pour leur coût d'achat, hors frais accessoires, et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Etat des Valeurs Mobilières de Placement

Libellé	Montant brut	Dépréciation	Net
OPCVM & obligations	6 393	37	6 356
TOTAL	6 393	37	6 356

données en k€

Ce poste est constitué principalement de sicav monétaires et obligataires ce qui permet une structure de portefeuille stable et exempt de risque.

Au 31/12/2022, la plus-value latente sur ces placements s'élève à 1.656 k€.

Disponibilités

Ce poste comprend les soldes des comptes bancaires de La Coopération Agricole à la date de la clôture. Elles s'élèvent à 9.026 k€ au 31/12/2022.

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN PASSIF

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Modifications selon ANC 2018-06	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de Ecart de réévaluation	318				318
Fonds associatifs avec droit de Réserves	28 629		217		28 846
Report à nouveau	3 498				3 498
Résultat comptable de l'exercice	217		-1 248	217	-1 248
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL	32 662		-1 031	217	31 414

données en k€

Tableau des provisions

	Solde au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provision pour risques & charges	1 018	812	383	1 447
Provisions fin de carrière	258	84	62	280
TOTAL I	1 276	896	446	1 726
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Immobilisations financières	0	10		10
Comptes Adhérents	638	1 310	769	1 180
C/C Associés		33		33
Autres créances	132		63	69
Titres de placement	0			0
TOTAL II	771	1 353	832	1 292
TOTAL (I + II)	2 047	2 249	1 277	3 018

données en k€

Provision pour risques et charges

Ce poste est composé :

- d'une provision pour dépréciation des titres de la SCI COOP IMMO pour 635 k€, dont l'échéance attendue est à plus de 5 ans
- d'une provision pour litiges RH de 312 k€, dont l'échéance attendue est à moins d'un an
- d'une provision pour risque de 500 k€ dans le cadre de du contentieux avec l'Autorité de la Concurrence sur l'affaire du Bisphénol

Provision fin de carrières

La Coopération Agricole est tenue de verser à chaque salarié qui part en retraite que ce soit à son initiative ou à celle de La Coopération Agricole, une indemnité de fin de carrière dont le montant est fonction du nombre d'années au service de La Coopération Agricole. La provision est comptabilisée en fonction des textes en vigueur et complétée des charges sociales.

L'âge de départ à la retraite retenu pour le calcul de cette provision est de 65 ans. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Le taux de sortie retenu est de 18,80 % (moyenne du turnover sur les 5 dernières années)
- L'augmentation annuelle des salaires est estimée à 1 %
- Le taux d'actualisation est de 0 %
- La probabilité de vie à l'âge de départ en retraite est calculée en référence à la table INSEE : Tableau 68 - Table de mortalité des années 2016-2018
- L'indemnité de départ est déterminée selon les dispositions des articles D 1237-1 et D 1237-2 du Code du Travail ainsi que par celles de l'article 19 de l'Accord d'entreprise n°3 du 20 novembre 2017. L'hypothèse la plus avantageuse pour le salarié est retenue
- La population prise en compte est l'ensemble des salariés en CDI présents au 31/12/2022

Au cours de l'exercice 2022,

- une reprise de 62 k€ a été effectuée correspondant principalement au départ d'un collaborateur à forte ancienneté

- une dotation complémentaire de 84 k€ a été constituée, dont 44 k€ relatifs à la reprise de la provision IDR d'une salariée de LCA Ouest ayant rejoint La Coopération Agricole en janvier 2022.

Comptes Adhérents

Ce poste est composé de dépréciations calculées sur les créances relatives aux Adhérents. Les créances N-1 sont dépréciées à 100% et les créances du 1^{er} semestre N à 80%. Les créances dépréciées sont comptabilisées à 100% en créances douteuses.

C/C Associés

Ce poste est composé d'une dépréciation sur le compte courant que détient La Coopération Agricole dans Numalim.

Autres créances

Ce poste est composé de dépréciations sur des subventions non reçues.

Etat des échéances des dettes

	Montant brut total	Dont à 1 an au plus	Dont à plus 1 an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des étab. Fournisseurs et comptes rattachés	4 898	4 898		
Subventions	734	734		
Dettes fiscales & sociales	3 768	3 768		
Dettes sur immobilisation				
Autres dettes	2 167	2 167		
Produits constatés d'avance	438	438		
TOTAL	12 004	12 004		

données en k€

Etat des charges à payer

	Montant Brut au 31/12/2022
Fournisseurs Fact. non parvenues	2 140
Dettes prov. congés payés	401
Charges sociales sur prov. congés p	211
Provision RTT	-12
Charges sociales sur prov. RTT	-6
Notes de frais à payer	2
Autres organismes - charges à payer	39
Autres charges à payer	95
Etat Autres charges à payer	20
TOTAL	2 889

données en k€

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Autres	Total
Concours publics					
Subventions d'exploitation		958	180	300	1 438
Subventions d'équilibre					
Subventions d'investissement					
TOTAL		958	180	300	1 438

données en k€

Les subventions d'exploitation sont principalement composées de la subvention CASDAR pour 930 k€.

	Etat	Collectivités territoriales	Autres
AGFPN		121	
CASDAR	930		
AIDE ETAT APPRENTIS	29		
ADEME			65
BEEF CARBON			0
CNE			127
DGAL - ESA			50
DGAL - RESAVIP			51
FNGPBV		58	
IDELE - APIBOV			-2
IDELE - CARBON FARMING			3
IDELE - LIFE GREEN SHEEP			3
AUTRES			3
	958	180	300

données en k€

Transferts de charge

	Montant au 31/12/2022
Transferts de charges lies perso. Autres Transferts de ch. Exploit.	73
TOTAL	73

données en k€

Honoraires de commissaires aux comptes

	Montant au 31/12/2022
Revue des comptes annuels	36
Revue subvention CASDAR	3
Revue subvention AGFPN	0
Autres missions	
TOTAL	39

données en k€

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS AU TITRE DE L'EXERCICE

En application des dispositions de l'Article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, il est précisé que le montant total des indemnités au cours de l'exercice pour les trois membres du Conseil d'Administration de La Coopération Agricole les mieux rémunérés s'élève à 116 k€ pour l'exercice clos au 31/12/2022.

REPARTITION DES PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Type	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'Avance	438	438		
Charges Constatées d'Avance	239	239		

données en k€

Le poste "Produits constatés d'Avance" correspond à :

- des subventions (403 k€)
- la participation des frais au financement du CRM (25 k€)
- des refacturations de prestations informatiques (10 k€)

Le poste "Charges constatées d'avance" ne concerne que des charges d'exploitations courantes (abonnements).

RESSOURCES DE L'EXERCICE

E Par secteur d'activité :	La Coopération Agricole
- Cotisations :	12 954
- Subventions :	1 438
- Ventes de prestations de service	1 070
E Par secteur géographique :	
- France :	15 462
- Pays Etrangers :	

données en k€

Le fait générateur retenu des cotisations est l'appel de ces dernières.

Pour les cotisations, le fait générateur retenu est l'appel de ces dernières. A noter que les cotisations Métiers du Grain sont également comptabilisées par FAE selon une estimation en fonction des données de collecte et en utilisant un coefficient de revalorisation correspondant à la variation des tonnages entre la récolte N-1 et N-2.

EFFECTIFS ETP MOYENS

Total	Cadres	Employés
75,91	74,01	1,9

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CAUTIONS DONNEES

Un engagement a été donné par La Coopération Agricole au profit de la SCI COOP IMMO, au regard de l'emprunt contracté lors de l'acquisition du bâtiment 43, rue Sedaine. Cet emprunt est en date du 06/10/2008 et a été souscrit pour une valeur en capital pour 7.000 k€.

Conformément aux dispositions de l'article L313-22 du code Monétaire et Financier et de l'article L 341-6 du code de la consommation, l'établissement de crédit nous indique que notre engagement à la date de la clôture s'élève à 666 k€, se répartissant en capital restant dû et non échu pour 646 k€ et en intérêts courus et non échus (ICNE) pour 20 k€ au 31/12/2022.

Rubrique	Montant
capital restant dû	646
ICNE T1.2023	8
ICNE T2.2023	6
ICNE T3.2023	4
ICNE T4.2023	2
Total	666

données en k€

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

841-6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brutte	Nette						
Filiales et participations (1)											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
SCI COOP IMMO	5 210	-727	99,99%	5 210	5 210	0	0	1 190	93	0	
SCI ROME SEDAINE	673	81	99,11%	733	733	0	0	79	3	0	
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
ADIVALOR	39	information NC	11%	4	4	0	0	information NC	information NC	0	
AGRO REVISION	40	information NC	15%	6	6	0	0	information NC	information NC	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				1 625	1 625	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...

données en k€

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

Néant

INFORMATIONS AU TITRE DES OPERATIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Néant

INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie, car elle reviendrait à communiquer une information individuelle. Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration peuvent percevoir des indemnités de temps passé, mais ils n'ont pas perçu de rémunération au cours de l'exercice.

METHODE AGRAPHAGE « B » : INFORMATION EN ANNEXE DES COMPTES

La Coopération Agricole - Bilan 2022

SOCIETE	Nature Lien – % de contrôle	Date Clôture	Capital (en €)	Montant brut de la participation	Montant net de la participation	Résultat net comptable	Situation nette comptable	Identité du commissaire aux comptes
SCI COOP IMMO	Contrôle 99,99 %	31/12/2022	5 210	5 210	5 210	93	4 575	SCP MONTIEL & Associés
SCI ROME SEDAINE	Contrôle 99,11 %	31/12/2022	673	733	733	3	757	SCP MONTIEL & Associés

données en k€

SCI COOP IMMO

43 rue Sedaine
75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la SCI COOP IMMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SCI COOP IMMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La provision pour gros entretien figurant au passif du bilan de votre société a été estimée selon les modalités présentées au paragraphe « provision » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour le calcul de cette provision et vérifié le caractère raisonnable des estimations retenues par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des gérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2023

GMBA Montiel Laborde

P. LABORDE



BILAN

ACTIF	31/12/2022		31/12/2021	PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
	BRUT	Amort. ou Prov.				
ACTIF IMMOBILISE			0			
Capital souscrit non appelé				Capital		
Immobilisations incorporelles				Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Frais d'établissement				Ecart de réévaluation		
Frais de recherche et de développement				Ecart d'équivalence		
Concessions, brevets et droits similaires				Réserves		
Fonds commercial				Réserve légale		
Autres immobilisations incorporelles				Réserves statutaires ou contractuelles		
Immobilisations incorporelles en cours				Réserves réglementées		
Avances et acomptes				Autres		
TOTAL Immobilisations incorporelles				Report à nouveau		
Immobilisations corporelles				Résultats groupes et minoritaires		
Terrains	3 102 450		3 102 450	Résultat de la période (Bénéfice)	(727 368)	(768 637)
Constructions	16 190 304	6 855 313	9 334 992	Situation nette avant répartition:		
Inst. tech., matériel et outillage industriels				Subventions d'investissement	92 778	41 249
Autres immobilisations corporelles	302 951	288 969	3 982	Provisions réglementées	4 575 391	4 482 612
Immobilisations corporelles en cours				CAPITAUX PROPRES		
Avances et acomptes				Montants des émissions de titres participatifs		
TOTAL Immobilisations corporelles	19 595 706	7 154 282	12 441 424	Autres		
Immobilisations financières				AUTRES FONDS PROPRES		
Participations				Provisions pour risques		
Créances rattachées à des participations				Provisions pour charges	400 882	400 882
Titres immobilisés de portefeuille				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres titres immobilisés					400 882	400 882
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL Immobilisations financières			(1 969)			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	19 595 706	7 154 282	12 441 424			
ACTIF CIRCULANT						
Stock				Dettes financières		
Matières premières et autres approvisionnements				Emprunts obligataires convertibles		
En-cours de production (biens et services)				Autres emprunts obligataires		
Produits intermédiaires et finis				Emprunts et dettes auprès des élab. de crédit	653 884	1 109 541
Marchandises				Emprunts et dettes financières divers	7 236 741	7 234 772
TOTAL stocks et en-cours				TOTAL dettes financières	7 890 625	8 344 313
Créances				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Avances et acomptes versés sur commande				Dettes diversifiées		
Créances clients et comptes rattachés	522 551		522 551	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	170 213	187 845
Autres créances	52 607		52 607	Dettes fiscales et sociales	94 867	40 888
Capital souscrit - appelé, non versé	575 158	-	575 158	Dettes sur Immobilisations et Comptes rattachés	4 169	320 615
TOTAL créances	1 150 316		1 150 316	Autres dettes		
Disponibilités et divers				TOTAL dettes diverses	269 249	548 348
Valeurs mobilières de placement	115 888		115 888	Produits constatés d'événements		
Disponibilités	3 677		3 677			
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	119 565		119 565			
TOTAL disponibilités et divers	239 130		239 130			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	694 723		694 723	DETTES	8 169 874	8 893 661
Frais d'émission d'emprunts à élargir				Ecart de conversion Passif		
Primes de remboursement des obligations						
Ecart de conversion Actif						
TOTAL DE L'ACTIF	20 290 429	7 154 282	13 136 147	TOTAL DU PASSIF	13 136 147	13 777 155

COMPTE DE RESULTAT				
	France	Exportation	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	1 189 873		1 189 873	1 220 622
Chiffre d'affaires net	1 189 873,04	-	1 189 873	1 220 622
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur prov. (et amort.), transf. de charges Autres produits			4 928 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 194 803	1 220 622
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Achats de marchandises Variation de stocks Achats de matières premières et autres approvision Variation de stocks Autres achats et charges externes			356 694	321 468
Impôts, taxes et versements assimilés			82 363	81 524
Salaires et traitements Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur imn sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			577 330 - -	553 873 31 545
Autres charges d'exploitation			2	3
CHARGES D'EXPLOITATION			1 016 389	988 413
RESULTAT D'EXPLOITATION			178 415	232 209
Bénéfice ou perte transférée + Perte ou bénéfice transférée -				
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>				
De participation D'autres val. mob. et créances de l'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Rep. sur prov. et dep. et transf. de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de VMP				
PRODUITS FINANCIERS			-	-
<u>CHARGES FINANCIERES</u>				
Dot. aux amort., aux dep. et aux prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de VMP			85 186	112 300
CHARGES FINANCIERES			85 186	112 300
RESULTAT FINANCIER			(85 186)	(112 300)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			93 228	119 909
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>				
Sur opérations de gestion Sur opérations de capital Reprise sur provisions et transfert de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	-
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			450	78 660
CHARGES EXCEPTIONNELLES			450	78 660
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(450)	(78 660)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			1 194 803	1 220 622
TOTAL DES CHARGES			1 102 025	1 179 373
BENEFICE OU PERTE			92 778	41 249

ANNEXE AU COMPTE

EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 dont :

* Le total de bilan est de :	13 134 178 ,31 €
* Le total des produits est de :	1 194 803.16 €
* Le résultat excédentaire (bénéfice) est de :	92 778,44 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

I. EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'évènement majeurs sur l'année 2022 a été la fin de rénovation du rez-de-chaussée engagée en fin d'année 2020.

Au titre de l'exercice 2022, les travaux ont été soldés pour un montant total de 40 K€

II. EVENEMENTS MAJEURS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Néant.

III. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions (structure et honoraires d'acquisition) 45 ans
- Constructions (toiture) 30 ans
- Constructions (Ascenseurs, ventilation) 15 ans
- Constructions (huisseries, ravalement) 10 ans
- Agencements des constructions (curage, escalier ...) 45 ans
- Agencement des constructions (ventilations, cuisine ...) 20 ans
- Agencement des constructions (menuiserie, peinture, climatisation) 15 ans
- Agencement des constructions (espaces verts, revêtement sol ...) 10 ans
- Agencement divers 5 ans

2. PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. STOCKS

Néant

4. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

6. COMPTE COURANT D'ASSOCIE

Au 31 décembre 2022, le montant du compte courant de La Coopération Agricole s'élève à **7 234 772 €**.

Il est rémunéré au taux de 0,55%.

7. PROVISIONS REGLEMENTEES

Une provision pour gros entretien a été constitué dans les comptes au 31/12/2018. Cette provision a pour objet le ravalement de l'immeuble au 43 rue Sedaine 75011 PARIS. Cette provision est basée sur

le coût estimé de ce ravalement ; elle sera reprise lors de la réalisation des travaux. Ces travaux, dont la réalisation était prévue au cours des exercices 2021/2022, à l'origine de la constitution de la provision, sont reportés.

8. OPERATIONS EN DEVISES

Néant

9. CAUTIONS

Un engagement a été donné par La Coopération Agricole au profit de la SCI COOP IMMO, au regard de l'emprunt contracté lors de l'acquisition du bâtiment. Cet emprunt est en date du 06 octobre 2008 et a été souscrit pour une valeur de 7 000 000 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L313-22 du Code monétaire et financier et de l'article L341-6 du code de la consommation, l'établissement de crédit nous indique l'engagement à la date de clôture s'élève à **645 811,16 €**

Tableau des immobilisations corporelles

SCI COOP IMMO	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Terrains	3 102 450			3 102 450
Constructions sur sol propre	12 869 053			12 869 053
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	3 242 658	78 593		3 321 251
Matériel de bureau, informatique	297 571			297 571
Mobilier	5 380			5 380
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL GENERAL	19 517 113	78 593		19 595 706

Tableau des immobilisations financières

SCI COOP IMMO	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Titres de participations				
Autres formes de participations				
Autres titres immobilisés				
Dépôts et cautionnements	(1 969)			
TOTAL GENERAL	-1 969			

Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Valeur brute à la fin de l'exercice
Terrains				
Constructions sur sol propres	5 337 365	362 418		5 699 783
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	957 199	198 331		1 155 530
Matériel de bureau, informatique	277 121	16 468		293 589
Mobilier	5 380			5 380
TOTAL GENERAL	6 577 065	577 217		7 154 282

Tableau des provisions

PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provision pour gros entretien et grandes révisions	400 882			400 882
Provisions pour litiges				
TOTAL I	400 882			400 882
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Immobilisations financières				
Comptes Adhérents				
Autres créances				
Titres de placement				
TOTAL II				
TOTAL (I + II)	400 882			400 882

Etat des échéances des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	Montant Brut total	Dont à 1 an au plus	Dont à plus 1 an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
De l'actif immobilisé				
- Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
- Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
- Clients douteux ou litigieux				
- Autres créances clients	522 551	522 551		
- Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	44 749	44 749		
- Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés				
- Etat - Divers				
- Groupes et associés				
- Débiteurs divers	7 858			7 858
Charges constatées d'avance	3 677	3 677		
TOTAL GENERAL	578 835	570 977		7 858

ETAT DES DETTES	Montant Brut total	Dont à 1 an au plus	Dont à plus 1 an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum d'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	645 811	645 511	300	
Intérêts courus d'emprunts	8 073	8 073		
Fournisseurs et comptes rattachés	170 213	170 213		
Personnel et comptes rattachés				
Taxe sur la valeur ajoutée	87 091	87 091		
Autres impôts et taxes assimilés	7 776	1 782	5 994	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	4 169	4 169		
Groupes et associés	7 234 772		7 234 772	
Autres dettes				
Dépôt et cautionnements reçus	1 969		1 969	
TOTAL GENERAL	8 159 874	916 839	7 243 035	

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligatoires	
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	158 457
Intérêts d'emprunts	8 073
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 393
Dettes fiscales et sociales	7 776
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	4 169
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL GENERAL	205 868

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Créances rattachés à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	98 372
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Divers, produits à recevoir	
- Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL GENERAL	98 372

Tableau des actions et parts sociales

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	52 100	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. en fin de l'exercice	52 100	100



GMBA
Montiel Laborde
WALTER ALLINIAL

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

IMMOBILIERE ROME SEDAINÉ

43 rue Sedaine

75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2022**

14, rue Portalis - 75008 PARIS
Tél : 33 (0)1 45 22 06 35
E-mail : parisB@gmba.fr
Site internet : www.gmba-allinial.com

SARL au capital de 335 342,10 euros - 349 954 636 RCS PARIS - NAF 6920 Z - N° TVA : FR37 349 954 636
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



Notre engagement
responsable depuis
2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale d'IMMOBILIERE ROME SEDAINE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'IMMOBILIERE ROME SEDAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

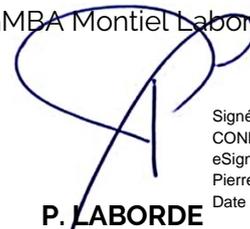
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 juin 2023

GMBA Montiel Laborde



Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures de la part de
Pierre LABORDE
Date : 26/06/2023 12:01:14

P. LABORDE

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXES COMPTABLES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **791 297** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **95 104** euros et un total **charges** de **92 022** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 082** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécritures du plan comptable général à la clôture de l'exercice.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

Catégorie	Mode	Durée
Terrain	Non amortissable	
Immeuble/Construction	Linéaire	30 ans
Façade/étanchéité/couverture	Linéaire	25 ans
Installation générales/techniques	Linéaire	12 ans
Aménagement et agencement	Linéaire	12 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	60 000					60 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	405 000 81 000					405 000 81 000
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	176 365		8 520			184 885
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	32 215					32 215
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	754 580		8 520			763 100
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	974					974
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	974					974
TOTAL	755 554		8 520			764 074

Au cours de l'année 2019, il y a eu une rénovation de la façade de l'immeuble
 Les avances versés au cabinet PAGESTI ont été comptabilisées en immobilisation en-cours, en compte 2315
 Au 31/12/2022, alors que les travaux sont finis, le solde n'a toujours pas été appelé par le syndic.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	166 114	18 061		184 175
Instal technique, matériel outillage industriels	33 122	3 240		36 362
Autres Instal., agencement, aménagement divers	108 767	17 622		126 388
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	308 003	38 923		346 926
TOTAL	308 003	38 923		346 926

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="margin-left: 5px;"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	466	480		946
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	466	480		946
TOTAL GENERAL		466	480		946

Dont dotations et reprises

}

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

480

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Les créances de plus d'un an sont dépréciées à 100%

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	974		974
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 241	9 241	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 017	3 017	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		13 232	12 259	974
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	16 250	16 250		
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 067	12 067		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 402	1 402		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 507	3 507		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 085	1 085		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		34 311	34 311		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	673,00	1 000,0000	673 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	673,00	1 000,0000	673 000,00

--

Etats financiers au 31/12/2022

COMPTES SYNTHETIQUES

Bilan

Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	763 100	346 926	416 174	446 577
	Immobilisations financières (1)	974		974	974
	Total I	764 074	346 926	417 148	447 550
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	9 241	946	8 295	7 715
	Autres créances (3)	3 017		3 017	640
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	362 836		362 836	345 051
	Charges constatées d'avance				1 966
Total II	375 095	946	374 149	355 372	
Total général I + II	1 139 169	347 872	791 297	802 923	

Passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	673 000	673 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	80 905	68 545
	RESULTAT DE L'EXERCICE	3 082	12 360
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
Total I	756 986	753 905	
	Provisions pour risques et charges	Total II	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	16 250	16 250
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	12 067	3 840
	Autres dettes	5 994	7 573
	Produits constatés d'avance		21 356
Total III	34 311	49 018	
Total général I+II+III	791 297	802 923	

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

8 520

Compte de Résultat

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		79 385	77 573
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		15 719	17 300
Total des produits d'exploitation		95 104	94 873
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		43 166	33 089
Impôts, taxes et versements assimilés		7 733	7 646
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations		38 923	38 340
Dotations aux provisions		480	466
Autres charges			1
Total des charges d'exploitation		90 301	79 542
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 803	15 331
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles		319	
Impôts sur les bénéfices		1 402	2 971
BENEFICE ou PERTE		3 082	12 360
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		5 947	
Réintégrations diverses		319	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		9 348	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		9 348	